

Dans son article du 27/03/2014 pour BSI Economics, Pierre-Michel Becquet explique que l'un des principaux obstacles à une reprise solide de la croissance française réside dans le manque d'investissements innovants de la part des PME. Face à la crise, celles-ci ont certes consolidé leur bilan et maintenu une situation financière relativement saine, mais au détriment de leur taux de marge et d'épargne. De plus, les PME ont réduit leur demande de crédits car elles restent pessimistes sur les perspectives économiques et s'autocensurent face aux exigences de collatéraux des banques. Un retour de la croissance reste donc contraint sans une dynamique vertueuse d'investissement des PME.

Définitions :

- *Ratio d'autonomie financière* : ratio financier rapportant la valeur des capitaux propres au total du bilan.
- *Défaillance d'une entreprise* : elle survient lorsqu'une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre (état de cessation de paiement)
- *Collateral (ou garantie)*: actif transférable, sûreté, ou promesse de garantie servant à couvrir le risque de crédit dans le cas où le bénéficiaire de ce dernier ne pourrait pas satisfaire ses obligations de paiement.

I/ Malgré un renforcement de leurs fonds propres, les PME ont réduit leurs investissements innovants :

Durant la décennie 2000, les PME françaises ont globalement **renforcé leurs situations bilancielle**s : le ratio moyen d'autonomie financière a augmenté de près de 7% entre 2000 et 2012, selon la Banque de France. Si cette solidité financière avant 2008 leur a permis de résister à la crise, **les disparités entre les structures financières ont augmenté**. En effet, l'écart interquartile des ratios d'autonomie financière a augmenté d'environ 6% depuis l'année 2000. Cette hétérogénéité est exacerbée par la **forte hausse depuis 2008 des défaillances d'entreprises** pour atteindre près de 63 000 défaillances en 2013, soit un niveau proche de celui observé en 2008.

De plus, on constate un fort accroissement de la taille des bilan durant cette période, avec une stabilisation en 2008. Pour garder une structure financière stable, les entreprises ont dû **renoncer à épargner**, ce qui les a conduit notamment à **freiner leurs investissements les plus longs**. Cette baisse de l'épargne suit la même trajectoire que les taux de marges, qui ont atteint leur plus bas niveau depuis les années 80 selon l'INSEE.

Les investissements réalisés par les PME françaises visent surtout à **renouveler leur appareil productif**, ce qui les empêche de monter en gamme. Ce manque d'investissement s'explique également par une **défi**ance des dirigeants d'entreprises vis à vis du contexte économique et fiscal français, malgré des conditions d'accès au crédit très favorables en France.

II/ Les PME ont également diminué leur demande de crédit :

Ce manque d'investissement ne résulte pas d'un rationnement de crédit. On peut nuancer ce constat : bien que les crédits d'investissement bénéficient d'un fort taux d'acceptation, l'obtention de crédit de trésorerie paraît encore difficile. Ainsi, au quatrième trimestre 2013, seules 68% des demandes de crédit de trésorerie ont débouché sur une libération d'au moins 75% des fonds demandés. Selon les banques et les données de Banque de France, **la faible demande de crédit** est la cause principale du ralentissement de l'évolution des encours dans les PME.

Selon une étude de la BCE, lorsque les dirigeants d'entreprises de PME sont interrogés sur les obstacles à l'obtention de crédit, ils se déclarent de plus en plus dissuadés à demander des crédits et ce majoritairement par les **exigences de collatéraux** utilisés comme garanties par les banques. Les chefs d'entreprises considéreraient qu'il existe une demande croissante de garanties de la part des banques qui rend de plus en plus difficile l'obtention de crédits. Ce phénomène d'autocensure entraîne donc une baisse de la demande de crédit de la part des PME. De plus, les PME françaises restent parmi les plus **pessimistes** d'Europe quant à leurs anticipations de la conjoncture économique. Ce sentiment, conjugué à leur perception d'une trop grande exigence de banques, joue un rôle négatif sur la demande de crédit formulée par les PME, qui n'est pas compensé par les conditions favorables d'accès au crédit.

Les chiffres-clés :

- Les PME représentent **99,8%** des entreprises françaises et **60%** de la valeur ajoutée et des emplois.
- Le ratio moyen d'autonomie financière a augmenté de **7%** entre 2000 et 2012.
- **63 000** défaillances d'entreprises en 2013 et un taux de marge moyen de 20,5%, soit des niveaux proches de celui observé en 2009.
- En 2002, la France comptait 122 000 PME exportatrices. En 2012, elles ne sont plus que **115 000**.
- Au 4^e trimestre 2014, **68%** des demandes de crédits de trésorerie ont débouché sur une libération d'au moins 75% des fonds demandés.